



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 0

Date de publicité :

Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 8 février  
2022  
Qe-2022/17**

***Aujourd'hui 8 février 2022, à 14h04,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Suspension de séance de 18h01 à 18h22

**Etaient Présents :**

Madame Céline PAPIN absente de 17h00 à 18h01

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15h45, Monsieur Aziz SKALLI présent jusqu'à 15h50, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 19h00, Madame Pascale ROUX présente jusqu'à 19h43, Madame Véronique SEYRAL présente jusqu'à 19h53, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 20h15, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES présente jusqu'à 20h40, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 20h55, Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 20h55, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 21h21

**Excusés :**

**Question du groupe Renouveau Bordeaux proposée par  
Madame Catherine FABRE concernant les troubles et  
nuisances sonores pour les riverains du city stade Brun**

Madame Catherine FABRE, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis maintenant quelques années, les riverains de la rue Brun à Nansouty dénoncent des nuisances sonores dues à la transformation d'un lieu sportif en city stade, mitoyen à leurs habitations et jardins.

Ce city stade, ouvert tous les jours de 8h à 22h, avec des pratiques sportives restreintes au foot et basket, est très fréquenté jour et nuit car les grilles laissent la possibilité aux usagers d'y accéder en sautant par-dessus même lorsque celles-ci sont fermées. Tous les jours, sans répit, ce sont des bruits incessants de ballons de basket, des cris de jeunes et des spectateurs.

Les nuisances sonores subies ont un véritable impact sur la santé psychologique des habitants, certains d'entre eux ont dû déménager, ont connu des périodes de dépression. Pour cause, ce city stade se trouve à moins de 10 mètres de leurs habitations, ne respectant pas les recommandations du Conseil National du Bruit qui préconise d'éloigner les aires de sport des zones habitées.

Les habitants se plaignent depuis des mois auprès de vos services et de vos adjoints de ces nuisances.

Des mesures sonores ont été effectuées dans deux habitations sur une période de trois jours, les personnes concernées regrettent à ce jour de ne pas avoir obtenu les rapports ni conclusions de ces mesures. Malgré la mise en place d'une médiation en septembre dernier, la problématique demeure, les riverains se sentent démunis et ces nuisances ne leur permettent plus de vivre paisiblement et sereinement.

Nous portons aujourd'hui la voix de ces riverains en vous interpellant sur la situation. Ces personnes formulent le vœu d'obtenir un engagement de la ville de Bordeaux sur des mesures d'urgence, la mise en place d'un gardien comme promis par le Maire de Bordeaux dans son programme électoral, d'un règlement intérieur, de systèmes anti-bruit (mur anti-bruit, déplacement du rangement en métal) et d'aménagement de jours et/ou de plages horaires d'ouverture notamment. Les riverains souhaitent également des réponses à leurs questions sur le futur projet de ré-aménagement extérieur de l'espace city-stade et les travaux du gymnase, notamment sur le bien-fondé d'un city stade en milieu habité, et sur les propositions et grandes phases à venir pour ce projet.

Monsieur le Maire, nous souhaitons savoir ce qui est envisagé concrètement sur l'ensemble de ces questions pour les riverains du city stade Brun.

Nous vous remercions.

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 février 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Catherine FABRE**